

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 02 février 2021

Présents : Mmes Sylvie SECHET, Monique ZAMPERLINI, Catherine DUMAZERT, et Mrs Marcel DUBOIS, Fabrice AUCOULON, Jean-Michel DUMAZERT, Marc SECHET, Damien GUILLAUMOT, Jürgen ALLEAUME.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme Lucilia DA SILVA pouvoir à Mr Jean-Michel DUMAZERT
Mme Karine LANIAU pouvoir à Mme Monique ZAMPERLINI
Mme Martine COUDRIEU pouvoir à Mr Fabrice AUCOULON
Mr Xavier SEVERE pouvoir à Mr Fabrice AUCOULON

Absentes : Mmes Nathalie ECCLI et Martine HUIBAN

Personnel administratif : Mme Paula FONSECA

La séance a été ouverte à 18h05 sous la présidence de Mme Sylvie SECHET.

1) Désignation du secrétaire de séance

Conformément au code des communes, Mr Jürgen ALLEAUME est désigné en qualité de secrétaire de séance.

2) Approbation Comptes rendus des 18/12/2020 et 08/01/2021

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes rendus des 18/12/2020 et 08/01/2021.

3) CCEJR ; désignation représentants CLECT

Mme le Maire explique que lors de la séance du 27/08/2020 le conseil communautaire a créé la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT). Elle ajoute que la CLECT est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées (chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant).

Mme le Maire informe que Mr Jean Michel DUMAZERT et Mr Marcel DUBOIS se portent candidats.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 1 abstention (Mr Dumazert) et 12 voix pour désigne les conseillers municipaux suivants en qualité de représentants à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) :

- Monsieur Jean-Michel DUMAZERT, titulaire
- Monsieur Marcel DUBOIS, suppléant

4) CCEJR ; modification des statuts

Mme SECHET expose les nouveaux statuts de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde validés lors de la séance du conseil communautaire du 16/12/2020. Elle ajoute que la modification porte sur le changement d'adresse du siège social (2 rue des Hêtres Pourpres, 91580 ETRECHY) ;

Mme le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve la modification statutaire suivante : Modification de l'article 3 en remplaçant l'adresse actuelle par la suivante : 2 rue des Hêtres Pourpres, 91580 ETRECHY, nouvelle adresse du siège social de la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde à compter du 21 septembre 2020.

5) Création d'un emploi permanent : agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles

Mme le Maire informe qu'un agent a réussi le concours d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles (ATSEM).

Afin de pouvoir nommer cet agent sur ce grade, il est nécessaire de créer l'emploi permanent correspondant.

Il est proposé au conseil municipal de créer un emploi permanent d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles à temps complet (35 heures) à compter du 1^{er} mars 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide la création du poste d'agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles à temps complet (35 heures) à compter du 1^{er} mars 2021.

6) Questions diverses

Compte rendu Commission :

Mme le Maire rappelle que les comptes rendus de chaque commission communale doivent être consignés dans les classeurs prévus à cet effet au secrétariat par le vice-président de commission.

Travaux Ecoles / Mairie :

Mme le Maire fait un point sur l'avancée des travaux.

Distribution Masques école élémentaire :

Une nouvelle dotation de masque du Conseil Régional d'Ile de France est arrivée en mairie. Ces masques ont été distribués aux enfants de l'école élémentaire le 2 février 2021 par Mr AUCOULON, le vice-président à l'enfance.

Station EPuration des eaux usées (STEP) :

Mme le Maire informe qu'une réunion a eu lieu sur site avec les représentants du SIARCE dans le cadre du projet de la nouvelle STEP.

N'ayant plus de point à délibérer, la séance du conseil municipal est levée à 18H45.